

## 13<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire B – 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2018

1<sup>re</sup> lecture : Sagesse 1, 13-15; 2, 23-24

Psaume 29(30)

2<sup>e</sup> lecture : 2 Corinthiens 8,7.9.13-15 Évangile : Marc 5, 21-43

### La foi sauve et relève



« Dieu n'a pas fait la mort, il ne se réjouit pas de voir mourir les êtres vivants. » Sagesse 1,13

Cette déclaration nous est rappelée en ce dimanche. Elle confirme que devant la souffrance, la maladie, voire la mort, on peut compter sur celui qui est le maître de la vie.

Allons à Jésus comme Jaïre, comme la femme souffrante.

C'est grâce à la foi de son père que la petite fille de douze ans est revenue à la vie; et c'est aussi grâce à la foi qu'elle a manifestée, que la femme souffrante est délivrée de son mal. Son acte de toucher Jésus et sa grande confiance en lui, ont eu pour effet « de changer son deuil en une danse, et ses habits funéraires en parure de joie. » Psaume 29.

Par ces deux exemples, nous voyons donc que devant la souffrance et la mort des siens, Dieu déploie toujours sa bienveillance infinie incarnée en Jésus Christ.

Il suffit de croire et de garder confiance. « Ne crains pas, crois seulement » Luc 5, 36 , voilà une parole qui sauve et relève quiconque la met en pratique.

Comme Jésus, soyons nous-mêmes prêts à tenir la main de ceux et celles dont la vie est menacée.

### Célébrations Eucharistiques

Jour	Date	Heure	Aux intentions de	Offertes par :	No.
Samedi	30 juin 2018	19 h	Paroissiens et Paroissiennes	Prêtre Administrateur	
Dimanche	1 <sup>er</sup> juillet 2018	10 h	Arthur St-Jean	Suzanne et Leo Viel	6.054
Lundi	2 juillet 2018	18 h 30	Marie-Ange Roy	Alain et Lillianne Richer	6.131
Mardi	3 juillet 2018	18 h 30	Léon Aubé	Odila et Reginald Brien	6.139
Mercredi	4 juillet 2018 à Rainbow Suites	<b>11 h 15</b>	Mgr Jacques Landriault	Prêtre Administrateur	
Jeudi	5 juillet 2018	9 h	Denise Demers	Mariette Boulanger	6.140
Vendredi	6 juillet 2018	<b>17 h 30</b> <b>18 h 30</b>	Exposition du Saint Sacrement Jacqueline Gelinas	George et Lorraine Chartrand	6.147
Samedi	7 juillet 2018	9 h 19 h	<b>Intentions des Participants(es)</b> Paroissiens et Paroissiennes	Prêtre Administrateur	
Dimanche	8 juillet 2018	10 h	Lucienne Benoit Meagan St. Jean	Rose et André Meunier Shirley Alain	5.735 6.109

### Lampe du Sanctuaire brûlera:

N.B. Faire brûler cette lampe en portant une intention, c'est comme assurer une présence symbolique de soi-même et dire une prière qui se poursuit.

Cette semaine la lampe brûlera pour les vacanciers.

### Projet Club 400 :

Ce dimanche le 1<sup>er</sup> juillet nous aurons le 7<sup>e</sup> tirage du Projet Club 400. Qui profitera de la somme en jeu? Peut-être que c'est vous!

### Intention de prière du Saint-Père – Juillet 2018 :

Pour l'évangélisation : Les prêtres dans leur mission pastorale

Pour que les prêtres qui souffrent de la fatigue et de la solitude dans leur travail pastoral soient aidés et consolés par l'amitié du Seigneur et de leurs frères et sœurs.

### Collecte du 23 et 24 juin 2018 :

Quêtes :	478.35\$
CVA :	155.00\$
Lampions :	43.15\$
Prions :	23.65\$

### Bingo

Les prochains bingos pour la paroisse se tiendront le 14 et 28 juillet 2018 au Timmins Charities Gaming Center.

**Assurances :** La facture des assurances pour le presbytère, la salle et l'église a été payée au montant de 4,510.75\$.

## Monsieur l'abbé Simon Drapeau – 25<sup>e</sup> anniversaire d'ordination sacerdotale

Il a été ordonné prêtre en la Cathédrale St-Antoine de Padoue de Timmins par Mgr Jacques Landriault le 2 juillet 1993. Actuellement il exerce son ministère en la paroisse St-Joseph de Timmins en tant que curé. Notre communauté chrétienne prie à ses intentions et le félicite pour toutes ses années de sacerdoce. N.B. : Pour souligner cet évènement nous sommes invités à la messe d'action de grâce qu'il célébrera ce dimanche, le 1<sup>er</sup> juillet, en l'Église St. Joseph à 15 h.

« Participant, pour leur part, à la fonction des Apôtres, les prêtres reçoivent de Dieu la grâce qui les fait ministres du Christ Jésus auprès des nations, assurant le service sacré de l'Évangile, pour que les nations deviennent une offrande agréable, sanctifiée par l'Esprit-Saint. »

Vatican II, Le ministère et la vie des prêtres No. 2

### Fête du Canada – 1<sup>er</sup> juillet :

#### Journalournée spéciale de prière pour le pays, les gouvernements et la paix dans le monde.

« Dieu qui veille sur notre monde, regarde le pays où tu nous as donné de vivre; accorde à tous ses habitants de rechercher le bien commun.

À ceux qui nous gouvernent de le faire avec sagesse, afin qu'il ait parmi nous plus de justice et dans le monde entier plus de bonheur et de paix. »

**À CHAQUE CANADIEN/CANADIENNE, BONNE FÊTE!**

**Année pastorale 2017-2018 :** Ce premier dimanche de juillet marque la fin de notre année pastorale.

Avec le temps des vacances, nos activités paroissiales seront quelque peu au ralenti. Tous les comités, différents groupes, paroissiens et paroissiennes, soyons heureux de ce que nous avons accompli ensemble durant cette période. Mercis sincères.

### École catholique Saint Dominique – changement de Directeur :

Après 6 ans de service, M. René Gaudreau est muté à l'école catholique St-Gérard, située dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix. Il retire de son passage à Saint Dominique l'amour et la charité du personnel et des élèves. Il a aussi apprécié le partenariat avec notre paroisse et les prêtres.

Merci M. René. Nous vous souhaitons de continuer votre bon travail là où vous allez.

Mme Nancy Verreault qui était directrice à l'école St-Gérard prendra la direction de notre école Saint Dominique à la rentrée scolaire. Bienvenue chez nous madame! Nous avons hâte de vous recevoir.



### Pour souligner Sainte Kateri Tekakwitha :

Une célébration est prévue en la Cathédrale Saint Anthony of Padua le jeudi 12 juillet 2018 à 19 h. Elle sera présidée par Mgr Serge Poitras.

Nous sommes tous invités à y participer pour honorer cette sainte « Lily of the Mohawks », patronne de l'environnement et de l'écologie.

### Déclaration sur la légalisation du cannabis (marijuana) à des fins récréatives :

La Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) exprime sa déception à la suite de l'adoption de la loi C-45, qui légalise le cannabis (marijuana) à des fins récréatives. Étant donné les nombreux risques connus que pose l'usage du cannabis à la société humaine et à la santé humaine (physique, mentale, et émotionnelle), il est déplorable que le gouvernement fédéral ait décidé de faciliter l'offre et la consommation d'une substance qui entraîne la dépendance et qui aura des effets désastreux pour une multitude de personnes. N.B. : le texte en entier est à votre disposition à l'arrière de l'Église.

